



LES ZONES D'HABILITÉS

Fonction, description et généralités

Les zones d'habiletés sont des espaces comportant une variété d'obstacles au sol, faits de bois ou de pierres, permettant aux cyclistes d'apprendre des habiletés fondamentales (équilibre, lecture visuelle des obstacles) de manière progressive et sécuritaire. Ces obstacles imitent ceux que l'on pourrait trouver dans des sentiers.

Les éléments suivants sont spécifiques aux zones d'habiletés :

- Poutres (*Skinny*)
- Passerelles
- Pierriers (*Rock garden*)
- Pyramides (*A-frame*)
- Seuil (*Drop*)
- Balançoires

D'autres éléments ne sont pas propres aux zones d'habiletés, mais sont utilisables pour l'apprentissage d'habiletés techniques :

- Virages;
- Rouleaux (*Rollers*), seuls ou en série;
- Sauts.

GÉNÉRALITÉS DE CONCEPTION

L'objectif du parc d'habiletés est d'offrir un site aménagé, encadré et sécuritaire qui permet d'apprendre et de maîtriser des notions de pilotage en tout contrôle avant d'exécuter les manœuvres en sentier. Les modules doivent offrir l'occasion de s'initier à des techniques ou de les peaufiner. Ils simulent ce qu'on trouve en sentiers ou dans un parc de plus grande envergure. Ces modules peuvent être fabriqués sur place ou préfabriqués.

Les modules préfabriqués (*wallrides*, poutres, passerelles et sauts) ont une géométrie optimale et sont fabriqués de matériaux durables, qui conservent la forme de ces zones critiques, en plus, souvent, d'avoir été approuvés par des ingénieurs lors de la conception et de la construction. Ces structures sont généralement fabriquées d'acier ou de béton, et leur surface de roulement est en bois traité ou en béton. Lors du choix des modules, il faut faire attention à ce qu'ils conviennent aux caractéristiques (largeur, angle des zones d'envol des sauts, trajectoire résultante) des parcours dans lesquels ils sont intégrés, selon le niveau de difficulté du parcours.

Fonction, description et généralités

Les modules, particulièrement ceux impliquant un saut, devront également être ancrés solidement dans le sol (base de béton) pour éviter qu'ils ne bougent lors du franchissement (causant un déséquilibre) ou qu'ils ne soient déplacés (envoyant le cycliste au mauvais point d'atterrissage).

L'utilisation du gazon sur les abords des zones d'habiletés sert à la fois à protéger les cyclistes en cas de chute et à retenir le matériel en place (minimise l'érosion due à l'écoulement d'eau).



SUPERFICIE

Pour les zones d'habiletés, l'espace requis dépendra de la variété des équipements implantés. Il faut prendre en compte qu'il est préférable d'avoir des équipements de plusieurs tailles, et que des zones de dégagement doivent être respectées autour de ceux-ci. Il peut être aussi intéressant de parsemer les obstacles autour des autres aménagements du véloparc, ou encore de les regrouper dans un endroit particulier. Une autre option est d'implanter les obstacles dans un sentier d'initiation.